



CHRISTIAN ECKERT  
SECRETARE D'ETAT CHARGE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS  
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 17 mars 2017  
N° 319

## **Plus d'un million de factures dématérialisées adressées aux collectivités publiques depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017**

Christian ECKERT, secrétaire d'État chargé du Budget et des Comptes publics, a salué, à l'occasion d'une visite à l'Université de Lorraine, le succès de la généralisation de la facture électronique pour les grandes entreprises fournisseurs des collectivités publiques. Le cap du million de factures dématérialisées a été franchi, 10 semaines après l'entrée en vigueur de l'obligation de facturation électronique.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'ensemble des 78 000 entités publiques, les grandes entreprises et leurs fournisseurs, utilisent désormais le portail Chorus Pro, développé par l'Agence pour l'Informatique Financière de l'État (AIFE), pour traiter leurs factures. Le rythme de réception des factures est en progression constante. Chorus Pro a reçu une moyenne de 50 000 factures en janvier, de 100 000 en février et de 175 000 sur les deux premières semaines de mars.

Près de 60 000 fournisseurs se sont déjà enregistrés sur le portail. Si 80% des factures reçues proviennent des grandes entreprises, compte tenu des gros volumes envoyés par les grands fournisseurs comme Orange, il est à noter que 85% de ceux qui ont envoyé au moins une facture à Chorus Pro sont des PME ou des ETI, pourtant non encore soumises à l'obligation.

Christian ECKERT s'est félicité du succès de la généralisation de la facturation électronique dans toutes les entités publiques, et a rappelé qu'elle s'inscrit plus que jamais dans la stratégie mise en œuvre par l'État pour simplifier la vie des entreprises et moderniser les administrations publiques.

Il a également remercié l'Université de Lorraine de sa participation à la phase d'expérimentation de la facturation électronique de septembre à décembre 2016. Il s'agissait du seul établissement d'enseignement supérieur parmi les 18 collectivités locales et établissements publics pilotes chargés de tester le portail de facturation Chorus Pro.

### **Contact presse :**

Cabinet de Christian ECKERT : 01 53 18 45 04 [sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr)